

Résolution adoptée

Séance plénière du 25 mars 2026

Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050

Déclaration du groupe CFE-CGC

Après plus d'une année de travaux, avec des méthodes surprenantes, innovantes et une énergie sans limites, notre groupe salue le résultat final malgré un exercice de prospective frustrant et une participation citoyenne inappropriée. L'analyse de controverse est à saluer, et devra rester la référence de par son questionnement et ses arguments.

À l'heure où les crises climatiques, économiques et sociales s'intensifient, nous affirmons avec force qu'il n'y aura pas de transition écologique réussie sans justice sociale. L'horizon 2050 ne peut être celui des renoncements pour les travailleurs, mais celui d'un nouveau modèle de développement, durable, soutenable et profondément équitable.

La résolution est fidèle aux débats et fait preuve d'une richesse des questionnements qui engage et qui permettra d'interpeller fort justement le débat public. Notre groupe soutient que l'adresse qui sera faite à l'exécutif et aux politiques qui nous gouvernent ou veulent le faire, ne pourra se faire qu'en en y associant la société civile organisée.

Notre groupe refuse que les salariés soient les variables d'ajustement des transformations en cours ou à venir. La transition écologique ne doit pas se faire contre l'emploi, mais avec et pour les travailleurs. Elle doit garantir une transition juste, fondée sur la sécurisation des parcours professionnels, le maintien des droits et la création d'emplois de qualité.

Produire mieux, consommer autrement, préserver les ressources : telles sont les conditions d'un avenir soutenable et durable.

Nous exigeons un renforcement de la démocratie sociale. Les représentants des salariés doivent être pleinement associés aux choix stratégiques des entreprises, notamment en matière de transition écologique. Les travailleurs doivent pouvoir peser sur les décisions qui engagent leur avenir.

Enfin, nous appelons à une véritable justice sociale et fiscale. La transition doit être financée de manière équitable, en mettant à contribution les acteurs économiques les plus puissants et en luttant contre les inégalités. Il n'y aura pas d'adhésion durable sans équité.

À l'horizon 2050, notre organisation défend une société où le progrès se mesure à la qualité de vie, à la solidarité et au respect des limites de la planète. Une société où le travail reste un vecteur d'émancipation, de dignité et de cohésion. Chacun et chacune devra y prendre toute ses responsabilités, le financement de ce nouveau modèle sera majeur.

Tous ces nœuds et ces questions qui nous obligent aideront la future mandature à préparer sa feuille de route.

Le groupe CFE-CGC a voté en faveur de la résolution.